



**FEDER**  
FONDS EUROPÉEN  
DE DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL  
LUXEMBOURG



# RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2019 RESUME

## Programme opérationnel FEDER « Investissement pour la Croissance et l'Emploi » 2014-2020

REF: CCI 2014LU16RFOP001

VERSION FINALE DU 26 MAI 2020

Fonds européen de  
développement régional  
19-21 boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg  
Adresse postale :  
L-2914 Luxembourg

T +352 247 84127  
F +352 22 26 70  
E [feder@eco.etat.lu](mailto:feder@eco.etat.lu)  
[www.feder.lu](http://www.feder.lu)

Gestion assurée par  
le Ministère de l'Économie,  
Direction de la politique régionale



Avec le soutien de  
l'Union européenne



**FEDER**  
FONDS EUROPÉEN  
DE DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL  
LUXEMBOURG

En 2019, l'Autorité de gestion a pu poursuivre l'exécution du programme opérationnel FEDER "*Investissement pour la croissance et l'Emploi*" 2014-2020 avec succès.

En septembre 2019, 1 appel de projets ciblé sur l'axe prioritaire 2 "*Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans l'ensemble des secteurs*" a été lancé dans la presse écrite et sur le portail Internet [www.fonds-europeens.public.lu](http://www.fonds-europeens.public.lu). Lors de ce 5e appel, 4 nouvelles fiches de candidature ont été introduites et remises à l'Autorité de gestion FEDER. Tous les 4 projets ont été avisés positivement par le Comité de sélection en date du 14 janvier 2020. Le conventionnement de ces projets sera finalisé en 2020.

Au 31.12.2019, les 22 projets conventionnés, ainsi que l'assistance technique représentent un engagement de 97,96% de l'enveloppe totale FEDER (19,5 mio d'EUR). Cette dernière sera totalement engagée en 2020 avec les 4 nouveaux projets obtenus fin 2019. Le taux de certification des dépenses s'élève dorénavant à 36,90% par rapport à l'enveloppe FEDER disponible.

Sur base du dernier appel à projets, les indicateurs de réalisation de l'axe prioritaire 1 sont parfaitement en ligne avec les prévisions et atteindront probablement toutes leurs valeurs cibles finales en 2023. En ce qui concerne les 5 indicateurs de réalisation de l'axe prioritaire 2, 3 seront normalement atteints en fin de programme et 2 partiellement, faute de projets disponibles.

Rappelons que toutes les valeurs intermédiaires 2018 des indicateurs de réalisation appartenant au "*Cadre de performance*" ont été atteintes et a ainsi permis de libérer la réserve de performance de 6% de l'enveloppe financière FEDER prévue par la CE suivant l'article 20 du règlement (UE) n°1303/2013.

L'implémentation des 2 systèmes informatiques, à savoir: le portail Internet [www.fonds-europeens.public.lu](http://www.fonds-europeens.public.lu) et la plateforme de gestion informatique sécurisée ont été constamment améliorés et actualisés, afin de répondre au mieux aux exigences du grand public, des porteurs de projet et de la Commission européenne.

Pour rappel, le nouveau portail Internet constitue un instrument incontournable d'information et de communication et regroupe les principaux fonds structurels européens gérés au Luxembourg, en l'occurrence: le FEDER, le FSE, le FEADER, le FEAD, l'AMIF et l'ISF. Le portail répond aux objectifs suivants :

- fournir des informations sur l'ensemble des programmes opérationnels FEDER (programmes INTERREG, ESPON, URBACT ET INTERACT inclus) et FSE au Luxembourg ;
- instauration de liens directs vers les programmes FEADER, FEAD, AMIF et ISF;





**FEDER**  
FONDS EUROPÉEN  
DE DÉVELOPPEMENT  
RÉGIONAL  
LUXEMBOURG

- informer les bénéficiaires potentiels sur les possibilités de financement au titre des différents programmes opérationnels ;
- assurer auprès des citoyens de l'Union la publicité du rôle et des réalisations de la politique des fonds structurels européens ;
- accroître et garantir la transparence envers le grand public, les porteurs et la Commission européenne ;
- présentation et description de tous les projets FEDER cofinancés durant la période de programmation 2014-2020 ;
- fournir une liste des opérations qui est mise à jour au moins tous les six mois;
- offrir aux porteurs de projet potentiels et effectifs une large palette d'informations et des documents téléchargeables.

La plateforme de gestion est un outil informatique qui permet de faire la gestion de tous les projets ayant sollicité un cofinancement FEDER au travers de toutes les étapes du processus (de l'appel à projet au paiement final). L'outil répond à toutes les obligations réglementaires fixées aussi bien au niveau de l'UE qu'au niveau national. La plateforme conduit à la simplification administrative et facilite les échanges entre toutes les autorités (autorité de gestion, autorité de certification, autorité d'audit), les porteurs de projet et la Commission européenne.

En 2019, plusieurs actions d'information et de communication ont été réalisées, à savoir:

- Publication et présentation du rapport de mise en oeuvre 2018 sur le site Internet [www.fonds-europeens.public.lu](http://www.fonds-europeens.public.lu);
- Participation de l'Autorité de gestion FEDER à la Fête de l'Europe sur la Place d'Armes à Luxembourg-Ville le 9 mai 2019 et présentation du PO et des projets cofinancés au grand public;
- Achat et distribution d'articles de publicité et brochures FEDER auprès du grand public et des porteurs de projet;
- Mise en ligne et actualisation semestrielle de la liste des projets "Investissement pour la Croissance et l'Emploi" 2014-2020 sur le site Internet [www.fonds-europeens.public.lu](http://www.fonds-europeens.public.lu);
- Distribution au grand public de notre rapport d'étape portant sur la réalisation des projets cofinancés par le FEDER durant la période de programmation 2014-2020 ;
- Achat d'équipement vestimentaire avec logo FEDER pour les membres de l'autorité de gestion;
- Lancement d'un 5e appel à projets le 20 septembre 2019 sur le site Internet et dans la presse écrite;
- Publication et présentation du rapport d'avancement 2019 sur le site Internet [www.fonds-europeens.public.lu](http://www.fonds-europeens.public.lu).



Le Comité de suivi s'est réuni 2 fois en 2019. Une procédure écrite a été lancée le 7 juin 2019 pour l'approbation du rapport de mise en oeuvre 2018. Une deuxième réunion du Comité de suivi a eu lieu le 11 décembre 2019, au cours de laquelle l'autorité de gestion a présenté l'avancement financier et matériel du programme, les indicateurs de réalisation et a communiqué les dernières informations sur la préparation de la nouvelle période de programmation 2021-2027 aux membres du comité et au nouveau représentant de la CE pour le Luxembourg, en l'occurrence Monsieur Jordi Torrebadella.

En 2019, 2 demandes de paiement ont été introduites dans le système informatique SFC2014 et envoyées à la CE le 19 juillet et le 10 décembre. Le coût total des 2 demandes s'élève à 7.360.903,56.- € et le montant FEDER à 2.967.821,50.- €, ce qui fait un montant FEDER cumulé et certifié de 7.212.774,01.- €. La Commission européenne a accepté la dernière demande de paiement le 12 décembre 2019. Ainsi, l'obligation de la "règle n+3" a pu être respectée.

Depuis le début du programme jusqu'au 31.12.2019, la Commission a effectué des paiements intermédiaires à hauteur de 7.795.036,09.- €, soit presque 40% de l'enveloppe FEDER globale (19,5 mio €) et l'autorité de gestion a viré 5.198.384,47.- € de subvention FEDER aux bénéficiaires, dont 2.404.567,05.- € en 2019.